

La Gazette de *Saint*-Germain-Laval

N°104



saint-germain-laval.fr

Octobre
2012

Rentrée des classes

Actualités, p. 22

➔ VIE CULTURELLE

1ère partie
Suivez l'histoire de votre
village au fil des mois

➔ PATRIMOINE CULTUREL

Cérémonie officielle de
remise du blason à la
commune

➔ VIE LOCALE

Retrouvez toutes les
actualités de la commune



Καλλιστε

NATHALIE et son équipe sont heureux de vous accueillir
du MARDI au SAMEDI

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
Vendredi : de 9 h à 19 h - sans interruption
Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

DU 02 AU 31 OCTOBRE 2012

OFFRE SPECIALE

HOMME ~~13€~~
COUPE **9€**

HOMME ~~17€~~
SHAMPOOING / COUPE **13€**

FEMME
SOIN AU BAC OFFERT OU APPLICATION MOUSSE COIFFANTE

SOIN À LA KÉRATINE ET LISSAGE BRÉSILIEN

CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél.: 01 60 72 77 61

LA BEAUTÉ À DOMICILE

Épilation - Manucure - Soins visage & corps

SOURCIL
LÈVRES
MENTON
MAILLOT SIMPLE
BRÉSILIEN
INTEGRAL
DEMI-JAMBES
JAMBES COMPLÈTES
AISSELLES
BRAS

8 €	•	NETTOYAGE DE PEAU AVEC VAPEUR - 1h	45 €
6 €	•	SOIN DU VISAGE - 45 MINUTES	35 €
6 €	•	GOMMAGE CORPS + SOIN HYDRATANT* 45 MINUTES	30 €
10 €	•	MODELAGE CORPS 1h	45 €
15 €	•	SOIN DU DOS - 45 MINUTES	35 €
20 €	•	MAQUILLAGE	25 €
15 €	•	MAQUILLAGE + ESSAI	30 €
25 €	•	MANUCURE SIMPLE	20 €
10 €	•	MANUCURE+POSE DE VERNIS	25 €
15 €	•	BEAUTÉ DES PIEDS	25 €
	•	BEAUTÉ DES PIEDS + POSE DE VERNIS	30 €

DELPHINE 06.46.12.25.19





Saint-Germain-Laval, un agréable village...

Saint-Germain-Laval poursuit son évolution tout en gardant l'esprit et le caractère d'un village, afin d'offrir à ses habitants un cadre et des conditions de vie favorables.

Cette action annoncée et affichée depuis plusieurs années, est engagée avec volonté, détermination et opiniâtreté par votre Conseil Municipal qui, par sa mobilisation au service des Saint-Germainois et par la cohésion qu'il manifeste, peut, en s'appuyant sur une vision à moyen et long terme, conduire une politique globale, dynamique et solidaire déterminée par une recherche permanente de l'intérêt général au bénéfice de tous nos concitoyens.

Aujourd'hui, d'une façon concrète et effective, les Saint-Germainois peuvent en mesurer les effets, apprécier les équipements importants et significatifs qui sont créés et constater que les projets annoncés sont en cours de réalisation. Cela n'amène pas l'équipe municipale à faire preuve d'autosatisfaction, ni d'inertie. Il y a encore tellement à faire, que de nouvelles initiatives sont prises afin d'ouvrir des perspectives supplémentaires qui renforceront de façon adaptée les atouts de notre village et de façon complémentaire les réalisations déjà effectuées.

Pour améliorer la qualité de notre Service Public Municipal, il faut s'appuyer sur les capacités et les compétences des Services Municipaux mais aussi sur une gestion attentive et rigoureuse des moyens et des finances de notre commune. Le budget voté par le Conseil Municipal représente bien la traduction de la politique suivie

et de l'action développée. Au-delà de l'acte fort que constitue ce vote, la maîtrise de son exécution durant toute l'année est essentielle, déterminante et repose sur une attention permanente du bon usage de l'argent public. Comme vous pouvez le constater à la lecture des grands postes budgétaires présentés, sans rien sacrifier aux investissements nécessaires à l'équipement et à l'aménagement de notre commune, un effort très important est consenti pour préserver une réelle cohésion sociale en privilégiant les services à la population de 0 à 99 ans, la vie scolaire et la vie associative active et représentative, tout en veillant à une maîtrise affirmée de l'endettement et au respect d'une pression fiscale.

De la sorte, notre action et notre stratégie, consistant à faire de Saint-Germain-Laval un agréable village, dynamique et solidaire s'affirment de jour en jour et ouvrent des perspectives futures encourageantes, favorables et porteuses de progrès pour tous les Saint-Germainois.

Le Maire
Marie-Claude de SAINT LOUP

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M.C. de Saint Loup'.

MENUISIER PARQUETEUR

**Philippe
Clair**

- Fourniture et pose de parquets cloués, collés, flottants
- Dressing sur mesure • Fabrication spéciale

7, chemin des Bachottes - 77130 St GERMAIN LAVAL
☎ 06 12 46 59 22 - ☎ 01 60 57 08 67 philippe.clair77@free.fr

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

**MARTIN
ALEXANDRE**

DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)
77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03
Tél. 01 60 74 22 15
alexandre.martin35@orange.fr



**B.R.C.
bâtiment**

ATIS Zeynel
Conseiller Technique

NOS PRESTATIONS

- MAÇONNERIE GROS ŒUVRE (construction, agrandissement)
- MAÇONNERIE SECOND ŒUVRE (peinture, carrelage, faïence)
- CHARPENTE - COUVERTURE (réfection et neuf)
- ISOLATION THERMIQUE (Intérieur, extérieur)
- RAVALEMENT - PEINTURE

3, Rue d'Enfer - 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE
Tél. : 06 98 26 10 18 brcbat@sfr.fr



De mèche avec vous

Mme Sylvie PFISTER-VALERI
vous propose ses services de
COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur
Coupe femme, homme, enfant
Chignons

A des prix très attractifs

Tél. : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email : sylvie.pfister@9online.fr



JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France

AGENCE DE CANNES ECLUSE
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU
77130 CANNES-ECLUSE
Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39

sarl EESM BERMUDEZ

TERRASSEMENT
EESM

**PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE**

ELECTRICITE GENERALE
EESM

Siège Social
6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr

AB_CP

Plomberie Chauffage
Energies Nouvelles
Création Rénovation

BELKHEIRI
Abdel

01.60.96.58.20
06.88.59.23.24

27. Rue des Louvières
77130 St Germain Laval
abdel.belkheiri@wanadoo.fr



p. 6 **Vie municipale**

- On parle de nous dans la presse
- Révision des listes électorales

p. 9 **Vie locale**

- Médiathèque « Le Manoir »
- Histoire de Saint-Germain-Laval
- Action Sociale - Sécurité routière
- Animations sur la commune
- Santé publique - Urbanisme
- Centre de Loisirs « Nathalie »

p. 22 **Vie scolaire**

- Dossier spécial « Rentrée des classes »

p. 26 **Vie associative**

- Marche des journées du patrimoine
- Annuaire des associations
- Vernissage de l'exposition de peinture
- Des bénévoles agrandissent la salle de musculation

p. 34 **Vie intercommunale**

- CC2F - SIRMOTOM

p. 37 **Informations**

p. 38 **Etat civil**

p. 39 **Rendez-vous - Agenda**

➡ On parle de nous dans la presse...



Les travaux de remblaiement devraient durer deux ans

La ville a décidé, en juin dernier, de réhabiliter son ancien terrain agricole, derrière le mur de Courbeton, pour lui redonner sa fonction première. La municipalité insiste sur le fait qu'il s'agit bien de remblai et non de stockage.

Lors de la construction de l'autoroute A5, il y a une vingtaine d'années, le terrain agricole situé sur le site de Merlange, derrière le mur de Courbeton, a été dévasté. La terre de ce terrain a en effet été utilisée pour la construction. Autrefois, la zone grande de près de trois hectares était exploitée, mais depuis les travaux, le terrain est à l'abandon. Il n'était plus à niveau et le sol était complètement retourné. Du coup, la municipalité a décidé, lors du conseil municipal du 11 juin dernier, de lancer des travaux d'exhaussement de ce même terrain. L'objectif, précise la maire Marie-

➡ Remblaiement d'un terrain dévasté par la construction de l'A5

Claude de Saint Loup, est de « restituer la fonction première de cet espace, à savoir celle d'un terrain en zone agricole. » Les travaux ont commencé à la fin du mois de juin, et se poursuivent encore actuellement. Ils sont réalisés par la société G L Concept, basée non loin de la commune. « La particularité de cette opération est qu'elle ne coûte rien à la commune vu que la société GL Concept versera une indemnité pour chaque m³ remblayé », explique Marie-Claude de Saint Loup. L'intérêt derrière, pour la société, est qu'elle fait payer les entreprises qui viennent apporter du remblai. Une manne financière qui compensera donc l'indemnité versée à la commune.

Vigilance

Si le projet a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal, quelques voix se sont élevées par la suite en demandant précision sur la nature des travaux. En l'occurrence, certains voulaient être certains qu'il ne s'agissait pas de stockage de déchets mais bien d'un remblaiement

de terrain avec du « remblai propre ». En effet, si « l'utilisation de déchets inertes, terres d'extractions, cailloux, calcaire et autres gravats propres pour la réalisation de remblai n'est pas soumise à autorisation préfectorale », le stockage de déchets inertes, lui, doit être précédé de cette autorisation. Pour autant, dans le cas précis, « il ne s'agit pas de stockage mais de remblai », assure la maire. Un permis a donc été accordé le 18 juin, autorisant la commune à remblayer ce terrain pour une période de deux ans, le tout validé par les différents services de l'État. En guise de vérification, le conseil municipal a demandé à ce que des sondages soient effectués afin de vérifier la qualité des remblais apportés par camions. À terme, le terrain sera aménagé avec de la terre végétale, soit en jachère, soit en culture traditionnelle.

Pierre CHOISNET
Journaliste au journal la République de Seine-et-Marne
(parution du 13 août 2012)

Saint-Germain-Laval



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet

www.saint-germain-laval.fr

Suivez-nous



Saint-Germain-Laval



Mairie de Saint-Germain-Laval
(77130)



➤ Bouclage des travaux de Courbeton

La municipalité vient de boucler certains de ses projets dont la finalisation du chantier de Courbeton, l'assainissement rue de Merlange et la nouvelle salle du «Ru de l'Étang».

La trêve estivale est souvent l'occasion, pour les mairies, de lancer ou d'accélérer leurs chantiers. Objectif : faire la plus grosse partie des travaux avant la reprise de septembre. Ainsi, Saint-Germain-Laval a enfin pu boucler le chantier de Courbeton, dont différents travaux sont initiés depuis maintenant près de dix ans. Cet été, en effet, la réfection des trottoirs de Courbeton, commencée le 21 mai et finie en août, marque la fin de tous les travaux commencés depuis une décennie : assainissement, réfection des réseaux d'eau et de gaz, enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication et réfection de la voirie. Un chantier qui a tout de même coûté près de deux millions d'euros, dont une moitié prise en charge par la Communauté de com-

mune des deux fleuves (CC2F). Ce qui fait qu'en comptabilisant les différentes subventions perçues, la ville et la CC2F ont déboursé près de 300 000 euros chacune.

Autre grand projet de l'été, la ville a réalisé la réfection de la canalisation de l'assainissement de Nanon et des Louvières, ainsi que le dévoiement de la canalisation des eaux pluviales qui se déverseront désormais dans le bassin de rétention situé en bas de la cote de la pioche. « Grâce à cela, explique Michel Husson, premier adjoint, les eaux ne se jeteront plus de manière sauvages dans les arrières trous de Saint-Germain-Laval. »

Ru de l'Étang

Le stade de Pontville a également fait l'objet des attentions communales puisqu'une nouvelle salle polyvalente y a été construite. La future salle du « Ru de l'Étang » sera ainsi utilisable dès le 16 septembre prochain. Elle sera destinée, en partie, au Club-House de la section tennis et du tir à l'arc. L'autre partie est



La République
de Seine-et-Marne

Les travaux sur le quartier du Courbeton ont duré près de dix ans

constituée d'une salle pouvant accueillir une cinquantaine de personnes et pourra être louée aux habitants de la commune. Le tennis a par ailleurs été choyé cet été puisque les fissures présentes sur les courts ont été bouchées. Quant au grillage autour des courts, ils seront changés à l'automne prochain. Maintenant que ces projets sont bouclés, la ville peut se tourner vers l'avenir. Dans sa ligne de mire, notons un nouveau restaurant scolaire et un diagnostic dans le but de réhabiliter l'église Saint Laurent.

Pierre CHOISNET
Journaliste au journal **la République de Seine-et-Marne**
(parution du 20 août 2012)

➤ Salle du Ru de l'Étang

Mise en service prévue avant la fin de l'année 2012



🗳️ Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur la liste électorale pour les citoyens de nationalité française ainsi que la liste électorale complémentaire (ressortissants d'un des Etats membres de la communauté européenne autre que la France) présentées par les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 1er mars 2013 sont reçues en mairie dès à présent et **jusqu'au 31 décembre 2012 inclus**.



Durant cette période, les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit, ou qui ont changé de commune de résidence, doivent demander leur inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont désormais rattachés.

Les demandes d'inscription doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Il est rappelé que l'exercice du droit de vote, aussi bien lors des consultations partielles que des élections générales est subordonné à l'inscription sur les listes électorales. L'inscription sur les liste électorales n'est pas seu-

lement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.

Les électeurs trouveront les renseignements utiles dans les mairies.

Infractions en matière d'inscription sur les listes électorales

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière sera déférée au Tribunal d'instance. Les sanctions pénales, auxquelles elle s'expose en application des articles L.86 et L.88 du code électoral, seront effectivement appliquées.

Pièces à produire à l'appui pour une demande d'inscription

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur: carte d'identité, passeport. En outre, les électeurs et les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les six mois de résidence exigées par la loi. Le droit d'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts.

Pour en savoir plus :

Etat Civil

Mairie de Saint-Germain-Laval
1 Rue de Verdun
77130 Saint-Germain-Laval
Téléphone : 01 64 32 10 62



« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »



➤ Médiathèque « Le Manoir »



➤ Méli-Mélo d'histoires

La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures :

Mercredi 17 octobre 2012 à 10 h 30

Mercredi 21 novembre 2012 à 10 h 30

➤ « A nous la parole »

Pour les 8-12 ans

Un mercredi par mois, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à se réunir dans la petite salle de la médiathèque pour découvrir des nouveautés (romans, contes, bandes-dessinées, documentaires, films, ...) :

Mercredi 24 octobre 2012 à 10 h 30

Mercredi 28 novembre 2012 à 10 h 30

➤ Croq'Films

La médiathèque propose **un mercredi par mois** des projections de DVD pour les enfants.

Pour chaque après-midi, nous vous invitons à nous contacter :

- par mail : bibliothequestgermainlaval@orange.fr
- par téléphone : 09 63 60 03 13
- directement à la bibliothèque afin d'obtenir plus d'informations



Mercredi 17 octobre 2012 à 16 h 30

Mercredi 21 novembre 2012 à 16 h 30

➤ Accueil assistantes maternelles

La médiathèque modifie la fréquence d'accueil des assistantes maternelles et de leurs bambins. Dorénavant, cet accueil aura lieu une fois par mois !

Jeudi 18 octobre 2012 à 10 h - Jeudi 22 novembre 2012 à 10 h

➤ Tarifs

Enfants (- 18 ans) et Etudiants > Gratuit (justificatif) - Adultes > 10 € - Hors commune > 15 €

➤ Médiathèque « Le Manoir »



➤ De fil...en films

Après la rencontre du réalisateur Denis Gheerbrandt, la médiathèque continue à s'associer au mois du film documentaire et vous invite à découvrir l'univers de la réalisatrice **Stéphane Mercurio**.

Hôpital au bord de la crise de nerfs 

Dimanche 25 Novembre à 17h00

Avec le concours du **Conseil Général de Seine-et-Marne**, de la **Médiathèque départementale de Seine-et-Marne** et de l'association **A doc**.

➤ « Premières Pages »



La médiathèque continue son partenariat avec la Caf de Seine-et-Marne.

Premières pages, c'est **un livre offert à chaque enfant né ou adopté en 2011**.

Vous pouvez venir retirer votre lot à la médiathèque aux heures d'ouverture ou lors de la manifestation.

Papa, Maman et Moi on part en voyage



Samedi 20 octobre 2012 à 10h30

On va vivre une grande aventure avec Papa Ours !

➤ Medialib77

Ressources

Numériques

Avec **medialib77**



Musique en ligne, VOD, autoformation et ebooks !

La Médiathèque met toute l'année à votre disposition, des ressources numériques en films, livres, autoformation et musiques.

Cette offre légale et gratuite est accessible depuis votre domicile, si vous êtes inscrits. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Un service accessible depuis votre domicile !

Accès gratuit
depuis le site du Conseil général
(www.seine-et-marne.fr) ou
de la médiathèque départementale
(www.mediathèque77.fr) pour
tous les Seine-et-Marnais inscrits
dans une bibliothèque



↳ Informatique

Les cours informatiques continuent au mois d'octobre et seront déclinés sous la forme suivante :

- **Une initiation informatique** (une fois par mois le vendredi de 14 h à 16 h)
- **Une initiation à internet** (une fois par mois le samedi de 10 h 30 à 12h)

Ils s'effectuent sur inscription (4 personnes maximum par cours).

Initiation à Internet

(une fois par mois le samedi de 10h30 à 12h)

Samedi 13 octobre 2012 à 10 h 30

Samedi 17 novembre 2012 à 10 h 30

Initiation à l'informatique

(une fois par mois le vendredi de 14h à 16h)

Vendredi 19 octobre 2012 à 14 h

Vendredi 16 novembre 2012 à 14 h



↳ Lectures gourmandes

Venez échanger, partager et déguster avec l'équipe de la médiathèque, des livres et autres curiosités ...

Samedi 27 octobre 2012 à 10 h 30

Samedi 24 novembre 2012 à 10 h 30

↳ Utile

En ligne : <http://st-germain-laval.bibli.fr>

Ouvert

Mercredi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 18 h

Vendredi : de 16 h à 20 h

Samedi : de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir »
17 Rue des Tilleuls
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires
au 09 63 60 03 13

🕒 L'histoire de notre village - 1ère partie

A la demande de nombreux lecteurs de la Gazette, nous commençons aujourd'hui, l'histoire de notre village, que nous allons parcourir de puis sa fondation, jusqu'à l'époque actuelle, pendant plus de 12 siècles.

La naissance du village

L'histoire de Saint-Germain-Laval commence officiellement en 786, lorsque l'Empereur Charlemagne, fait don à l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Près d'un domaine rural inoccupé, appelé Madriolas, et d'un tronçon des eaux de la Seine entre un village dénommé Alsacium et le monastère de Saint-Maurice. Est-ce à dire, que le village que nous connaissons aujourd'hui sort du néant ? Sûrement pas !

Dès le néolithique, la confluence de la Seine et de l'Yonne, zone de passage très fréquentée, a été occupée, comme en témoignent les découvertes archéologiques faites à Tréchy, Courbeton et Merlange, lors de l'exploitation des carrières de pierres et d'argile, au lieu dit « le Cuit », au bas de la Fontaine Froide, au carrefour de l'actuelle école de Courbeton, sur l'ancienne briquèterie. Des coups de poing, des pointes de flèches, des tranchets, des grattoirs, des racloirs, des haches ont été trouvés sur tous ces sites, attestant une présence humaine.

Plus près de nous, il est désormais certain, qu'une cité antique existait sur l'emplacement du cime-

tière de Montereau, sur les flancs de la colline Saint-Martin et qu'elle s'étendait sur toute la plaine de Courbeton, jusqu'au fleuve. Des fouilles effectuées sur place ont mis au jour des vestiges de maison d'habitation, d'activités métallurgiques et de production de briques et de tuiles. Sur les sites de Gardeloup et de Merlange, des pièces de monnaie en bronze de l'époque romaine à l'effigie de Constantin 1er « le Grand » (306-337), de Tétricus (54-68) et de Néron (54-68) ont été découvertes ainsi qu'un abondant mobilier gallo-romain, comportant de nombreux fragments de poterie. Enfin, des sépultures Gallo-romaines ont été aussi mises au jour dans les carrières de Merlange, tout comme des vestiges d'un important habitat remontant au IIIème siècle après Jésus-Christ.

Comment se présentait la région en 786 ? Au confluent, la ville de Montereau se concentrait autour des faubourgs de Saint-Nicolas et de Saint-Maurice, des pentes de la colline Saint-Martin, déjà dominé par un prieuré, puisque des fouilles dans la chapelle reconstruite aux environs de l'An Mil, ont exhumé des sarcophages de pierre mérovingiens du VIIème et VIIIème siècles. Des travaux de restauration dans le chœur de l'édifice ont aussi montré que ses murs étaient constitués de milliers de fragments de sarcophages mérovingiens. Le bord de l'Yonne était également occupée et on passait d'une rive à l'autre par un pont, construit à proximité du gué Pucelle, à quelques centaines de mètres en aval

du confluent. Ce gué a été identifié et situé, grâce à une pratique des voyageurs de l'époque, qui, pour se concilier les faveurs des déesses Sequana et Icauna, auxquelles étaient identifiés les deux cours d'eau, jetaient en offrandes dans leurs eaux des pièces de monnaies. Plus de trois mille neuf cent d'entre elles ont été découvertes lors d'un dragage de la Seine. Plus à l'ouest, du côté de la Grande-Paroisse, un village devait exister également, comme en témoigne la mise à jour d'un cimetière Haut-Médiéval, tandis que sur le plateau de Forges, régnait une grosse activité économique, avec de vastes installations métallurgiques. Enfin, pratiquement à l'endroit où nous nous trouvons, il y avait le port de Courbeton (curtem Bettonis), en référence à l'ancienne curtis (cour) d'un nommé Betto.

Donc en 786, l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près est propriétaire d'un domaine, qui s'étend sur la rive droite de la Seine, depuis le faubourg Saint-Maurice jusqu'aux limites de Courcelles, qui comprend également tout le territoire compris entre Seine et Yonne, au nord du chemin de Bray, depuis Saint-Maurice jusqu'à Alsiacum (Marolles). Cette donation sera confirmée en 829 par une charte de Louis le Débonnaire, puis en 872 par un écrit de Charles le Chauve. Sur ce domaine, un village va se développer, centré sur l'actuelle cité Saint-Pierre et qui prendra le nom de Marolles. Comment a-t-on pu établir la filiation entre le



Marolles de Charlemagne et le Saint-Germain-Laval d'aujourd'hui ?

Première remarque : Le Marolles donné à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, est situé sur la rive droite de la Seine, en pays Melunois, alors qu'Alsiacum est situé sur la rive gauche, en pays Sénonais.

Deuxième remarque : ce Marolles est devenu au XIIème siècle, le vieux Marolles, ce qui implique nécessairement l'existence d'un Marolles nouveau, confirmé par une bulle du Pape d'Alexandre III, ainsi que divers textes concernant les seigneurs locaux.

Troisième remarque : pour être vieux au XIIème siècle, il faut nécessairement que le Marolles de Charlemagne, de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve ait commencé à disparaître après le règne de ces trois monarques. A cet égard, deux hypothèses peuvent être émises : le Marolles initial au-

rait été détruit entre 880 et 1100, au cours des invasions normandes, qui remontèrent la Seine jusqu'à Troyes, soit à la suite des guerres civiles locales, qui sévirent aux Xème et XIème siècles, entre seigneurs locaux. Une partie des habitants du Marolles initial se seraient alors réfugiés un peu plus loin sur les terres de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près, en un lieu qui prit alors le nom de Saint-Germain, tandis qu'une autre partie aurait franchi le fleuve pour fonder le Marolles actuel. Quelques rares habitants seraient tout de même restés autour de leur église Saint-Pierre

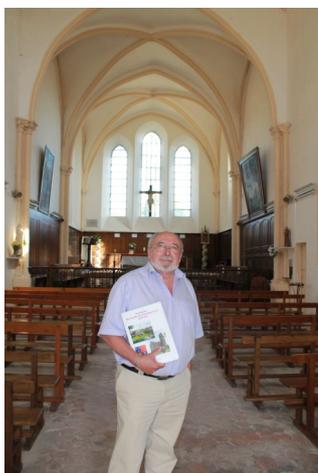
On a cherché pendant de longues années l'emplacement de ce vieux Marolles, qui ne pouvait se trouver qu'entre Courcelles et Montereau. On crut l'avoir trouvé, au lieu dit le fief de Montigny, en face du Marolles actuel, où l'on avait découvert d'importantes substructions renfermant des débris de

marbres et de poteries de l'époque gallo-romaine. Jusqu'au jour, où un historien passionné tomba par hasard sur un acte notarié daté de 1603, qui faisait état d'un sieur de Pontville et du viel Marolles, demeurant au dit viel Marolles, commune de Saint-Germain. L'attention de cet historien se porta alors sur la bande de terrain situé entre Courbeton et l'ancien moulin de Pontville. Il découvrit le tracé d'un ancien chemin, descendant en ligne droite de la colline, baptisé chemin des morts. Or, dans l'ancien temps, tous les chemins qui conduisaient des hameaux à l'église du village, s'appelaient chemin des morts. Dès lors, on eut la certitude, que le vieux Marolles était délimité au nord et à l'ouest par les terres de Courbeton, au sud par la Seine et à l'est par le Ru de l'Etang.

Jean TYCHENSKY,
Président de l'association
« Les Amis du Patrimoine »



🕒 Journée du patrimoine



Mr Daniel MERTZ

Dimanche 16 septembre 2012, plusieurs visiteurs, curieux, passionnés, en famille ou entre amis, ont répondu à l'invitation de participer à la 29ème édition des journées européennes du patrimoine, sous le thème « Les Patrimoines cachés », pour laquelle Mr Daniel MERTZ s'est prêté au rôle d'hôte en l'église Saint-Germain-Saint Laurent.

Les journées européennes du patrimoine suscitent l'adhésion grandissante des acteurs du patrimoine.



Cette offre culturelle témoigne de la volonté de notre commune de rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre.

Olivier MARTIN,
Adjoint au Maire chargé de l'Information,
de la Communication et des Nouvelles
Technologies

🕒 Découvrez le dernier livre écrit par l'association « Les Amis du Patrimoine »

Le dictionnaire des familles de Saint-Germain-Laval de 1630 à 1910 est en cours de réalisation, et c'est à un véritable voyage à travers l'espace et le temps auquel Michèle et Daniel Mertz nous invitent, avec cet ouvrage.

Réalisé en exploitant tous les documents administratifs, rédigés et conservés d'abord par l'Église puis par la Mairie, actes de naissance, de baptême, de mariage et de décès, ce dictionnaire fait revivre, à sa manière, pendant cette période, l'histoire de notre village.

Au hasard des noms qui se succèdent dans leur alignement alphabétique, les familles s'unissent, se séparent, disparaissent pour renaître, quelques années ou un siècle plus tard, comme le phénix de ses cendres. Et, sur le socle plusieurs fois centenaire de toutes les fratries enracinées depuis toujours dans le pays, l'émigration « étrangère », déjà, venue de Forges, Laval-en-Brie, Courcelles-en-

Bassée, Salins et parfois de bien plus loin, du Loiret ou de Saône-et-Loire, s'insère, au gré des événements, économiques, guerriers, épidémiques, pour se fondre et devenir partie intégrante de ces fratries.

Les passionnés de généalogie trouveront dans ce dictionnaire des renseignements utiles dans leurs recherches des ascendances familiales. Les férus d'histoire ou d'étymologie pourront étudier à loisir l'origine et l'évolution des noms et des prénoms, tant le patronyme faisait corps autrefois avec la terre qui l'avait vu naître. Les amateurs de rêve revivront en fermant les yeux l'existence de ces braves gens, dont l'horizon se limitait bien souvent à Gardeloup, Petit-Buisson, les Thibaudes ou Tréchy, du temps où le bourg n'était qu'un lieu-dit sur lequel l'histoire semblait avoir planté de manière anachronique une église et une seigneurie.

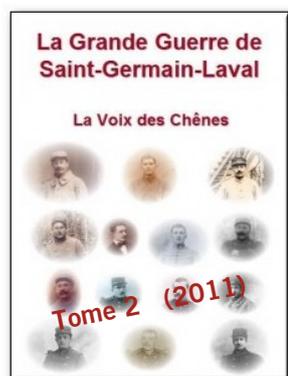
Avec cet ouvrage, c'est un autre regard que Michèle et Daniel Mertz

posent sur notre village et qu'ils vous proposent de partager.

Ce dictionnaire est imprimé par les Editions Arts Graphics, avec

la même qualité et le même soin que ses grandes soeurs, l'histoire de notre village et la grande guerre de Saint-Germain-Laval, déjà parus en 2010 et 2011. Compte tenu de son caractère, son tirage sera limité. Je vous invite donc à le retenir dès maintenant, auprès de l'Association des Amis du Patrimoine, qui en assure l'édition, ou bien de la Mairie de Saint-Germain-Laval. Le prix du volume est toujours fixé à 20 euros. Merci d'avance de votre participation.

Jean TYCHENSKY,
Président de l'association
« Les Amis du Patrimoine »



Cet ouvrage a été écrit à partir de documents trouvés dans les archives départementales de Seine-et-Marne pour tout ce qui concerne le parcours des soldats, les délibérations du conseil municipal pour la partie ayant trait à la vie du village, les archives personnelles des familles de la commune.

Il est un témoignage de reconnaissance à tous ces soldats, à peine âgés de 20 ans, qui sacrifièrent, parfois en la donnant, quatre années de leur vie pour la défense de leur pays...



L'église Saint-Germain-Saint Laurent occupe une place centrale dans l'histoire qui va vous être contée.

Elle est en effet à l'origine de la fondation de notre village, le lieu où chaque dimanche les habitants des différents hameaux venaient entendre la messe puis participaient à l'assemblée qui, sous la houlette du marguillier, administrait la communauté...



➤ A chaque déchet des solutions ...

L'entreprise JMD, spécialisée dans le traitement des déchets professionnels, s'est implantée sur la Zone d'Activités Charlotte.



JMD
27 RUE DE MERLANGE - Z.A. CHARLOTTE - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL
TÉL. : 06.84.38.88.53 - COURRIEL : DECHETTERIE-PROFESSIONNELLE@ORANGE.FR

Déchet Industriel Banal (D.I.B.) - Déchets verts - Gravats et béton - Terre

A savoir : Les D.I.B. sont tous les déchets qui ne sont pas générés par des ménages, et qui ne sont ni dangereux ni inertes. S'ils ne sont pas dangereux, les D.I.B. peuvent se décomposer, brûler, fermenter ou encore rouiller.

Olivier MARTIN,
Adjoint au Maire chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

➤ Action sociale

3 Moulins Habitat : Programmation des travaux



La société 3 Moulins Habitat vous informe des principaux travaux programmés à court terme quant à leur patrimoine sur la commune.

Lotissement « Gardeloup »

Nature des travaux :

- Remplacement des chaudières individuelles
Programmation pour une exécution en 2013
- Programme de travaux énergétiques (non déterminé à ce jour mais principalement « isolation thermique »)

Programmation pour une exécution en 2016

Lotissement « Courbeton »

- 1, 2, 3 Impasse des Marronniers
- 8 & 10 Rue des Tilleuls
- 1 à 6 Rue des Lilas

Nature des travaux :

- Requalification des entrées des bâtiments (dont réfection des bandeaux) et des halls d'entrée (sol, mur et plafond)

Programmation en vue d'une réception des travaux au plus tard fin mars 2014

Lotissement « Les Louvières »

Nature des travaux :

- Ravalement des façades

Programmation pour un début d'exécution en 2013

Michèle CHEVAL
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale et aux Solidarités



Santé publique : Eau potable



Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire.

Veillez trouver ci-dessous les principaux résultats du contrôle sanitaire réalisé par l'agence régionale de santé sur la commune de Saint-Germain-Laval, le 16 juillet 2012.



Conformité

Conclusions sanitaires : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformité bactériologique : oui

Conformité physico-chimique : oui

Respect des références de qualité : oui

Paramètres analytiques

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Ammonium (en NH ₄)	<0,03 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif) ⁽²⁾	0 qualit.		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Chlore libre ⁽²⁾	0,14 mg/LCl ₂		
Chlore total ⁽²⁾	0,15 mg/LCl ₂		
Coloration après filtration simple	<5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Conductivité à 25°C	635 µS/cm		≥ 200 et ≤ 1100 µS/cm
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Odeur (qualitatif) ⁽²⁾	0 qualit.		
Saveur (qualitatif) ⁽²⁾	0 qualit.		
Température de l'eau ⁽²⁾	17,20 °C		≤ 25 °C
Turbidité néphélométrique NFU	<0,3 NFU		≤ 2 NFU
pH ⁽²⁾	7,45 unité		≥ 6,5 et ≤ 9

⁽²⁾ Analyse réalisée sur le terrain



👉 Santé publique : Campagne de dératisation



La municipalité, soucieuse de préserver l'hygiène et la santé publique, procédera à une campagne de dératisation de la commune le 07 novembre 2012.

Elle se déroulera dans les bâtiments communaux, les réseaux d'égouts de la commune ainsi que les berges de la Seine. Un technicien pourra également intervenir chez les particuliers qui en auront fait la demande en mairie.

La coopération de tous au traitement des immeubles privés est un facteur important de réussite contre les dégâts que les souris et les rats amènent et les dangers qu'ils présentent. Une attention particulière est demandée au traitement des cours, locaux poubelles, caves et espaces difficilement accessibles.

Les Saint-Germainois qui souhaitent le passage d'un technicien à leur domicile doivent venir s'inscrire en mairie.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat de la Mairie.

👉 Urbanisme : Les constructions d'annexes dès 2 m²

Dès 2 m², vous devez faire une Déclaration Préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

A partir de 2 m², toute construction nécessite une Autorisation d'Urbanisme (qu'elle soit en parpaing ou en bois, sur une chape ou non, démontable ou pas ; exemple : abri de jardin, abri voiture, terrasse...).

Jusqu'à 20 m², le projet est soumis à Déclaration Préalable. Ce type de dossier est instruit par les services de l'Etat, au même titre qu'un Permis de Construire. Les pièces à fournir sont donc identiques. Au-delà de 20 m², le projet est soumis à Permis de Construire.



Pour plus d'informations, contactez le Service de l'Urbanisme de la Mairie

👉 Emploi : Mission Locale

La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.

- Permanence à la Mairie de SAINT-GERMAIN-LAVAL, les Mercredis de 13 h 45 à 17 h 30 tous les 15 jours.
- Prochains rendez-vous :

03 - 17 - 31 octobre 2012 / 14 - 28 novembre 2012 / 12 décembre 2012

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter Melle Jessica IMIRA ou Melle Laure PENANCIER au 01 60 57 21 07.



MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

BASSIN ÉCONOMIQUE DE MONTEREAU

3 Rue André THOMAS - 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Tél. : 01 60 57 21 07

🕒 Prévention : Recensement plan canicule

Le niveau de *veille saisonnière* du plan national canicule 2012 a été activé du 1er juin au 31 août 2012 et a très bien fonctionné sur la commune Saint-Germain-Laval.

Après les évènements survenus dans notre pays lors de la canicule de l'été 2003, la loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes isolées à leur domicile :

- Agées de 65 ans et plus
- Agées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- Adultes handicapés

et ceci en prévention de risques climatiques exceptionnels.

Cette démarche d'inscription, basée sur le volontariat, a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes inscrites, en cas de déclenchement par le préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Ce plan départemental est déclenché en fonction de l'évolution de la situation météorologique et de la situation sanitaire (hospitalisations, décès ...)

La loi prévoit également que la demande d'inscription peut être réalisée par un tiers, personne physique (parent, médecin traitant...) ou personne morale (services d'aide

à domicile...).

Les personnes domiciliées à Saint-Germain-Laval et intéressées par ce recensement, peuvent se renseigner :

Mairie de Saint-Germain-Laval
CCAS

1 Rue de Verdun
77130 Saint-Germain-Laval
Téléphone : 01 64 32 10 62

Les personnes déjà enregistrées restent inscrites sur le fichier sans démarche supplémentaire de leur part. Néanmoins, elles peuvent signaler à la mairie de Saint-Germain-Laval tout changement intervenu ou à venir depuis leur inscription.

🕒 Sécurité routière : Rappel des règles de civisme



Vitesse

Nombre de véhicules dépassent la vitesse autorisée, mettant en danger nos concitoyens et particulièrement nos enfants.

Ensemble, faisons l'effort citoyen de respecter les limitations.

Au "cœur de chaque lotissement" la vitesse est limitée à 30 km/h. Dans ces zones, les piétons ont une priorité absolue.

Dans le reste du village, la limitation à 50 km/h ne vous oblige pas à l'atteindre ! Pensez en particulier aux enfants qui peuvent déboucher

brusquement, aux personnes âgées, aux engins agricoles, etc.

Stationnement

Pour faciliter la circulation et ne pas nuire aux riverains, respectez les places de stationnement et les interdictions matérialisées par des panneaux.

🕒 « Tout frais, tout près chez GAZEL »



Livraisons à domicile !

A partir de 20 € d'achat, GAZEL vous propose d'effectuer pour vous, les livraisons à domicile après 20 h sur le secteur de Saint-Germain-Laval en appelant au :

01 64 70 23 72





Grand succès pour le 19ème vide-greniers du C.O.S.

Le dimanche 16 Septembre dernier, s'est déroulé le 19ème Vide-greniers organisé par le C.O.S. du Personnel Communal de Saint-Germain-Laval.

C'est sous un soleil radieux et un beau ciel bleu, cette année, que nous avons accueilli un peu plus d'une cinquantaine d'exposants. De nombreux visiteurs ont honoré cette manifestation et la plupart sont repartis les bras chargés d'objets divers (jeux, vêtements, vaisselle, tableaux, articles de cuisine, de bricolage, ...)

Nous remercions tous les exposants pour leur participation fidèle et le public pour sa visite.

Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine, en espérant une journée aussi ensoleillée que celle que nous avons eu la chance d'avoir ce dimanche.

L'Equipe du C.O.S.



Plus de 700 spectateurs à la course automobile de Tréchy



La 18ème course automobile de côte de Tréchy s'est déroulée, le dimanche 16 septembre 2012, sous les yeux de plus de 700 spectateurs venus admirer le spectacle, sur le bord du tracé, des 57 concurrents au volant de leurs bolides.

La course de côte est à la compétition auto ce que le 100 mètres est à l'athlétisme... un sprint absolu où il faut traquer le moindre millième de seconde et ce, dès le premier tour de roue.

Jean-Michel ZYLA a remercié, au nom de l'ASA Melun et des participants, la commune de Saint-Germain-Laval (représentée par Marie-Claude de SAINT LOUP) et Monsieur DE VREESE « sans *qui cette superbe manifestation ne pourrait avoir lieu* ».



Comme le précise Jean-Michel ZYLA (Président de l'ASA Melun), « *elle est la dernière course de côte de la région Ile-de-France, qui permet aux amateurs de belles mécaniques de voir les véhicules à pleine vitesse ou de les piloter.* »

Olivier MARTIN,
Adjoint au Maire chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies



Tracé de la course de côte de Tréchy



Centre de Loisirs « Nathalie »

Retour vers le futur

Vendredi 31 août 2012, de 17 heures à 18 h 30, la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée était animée.

Les enfants ayant fréquenté le Centre de Loisirs « Nathalie » courant août donnait un spectacle, fruit de leur travail du mois. Les parents attendris et émerveillés ont participé à un voyage « Retour vers le futur ». Les prestations des enfants ont démontré à quel point les animateurs ont su les intéresser à ce projet. Bravo à eux ! Les costumes donnaient de la vie aux scènes qui se sont succédées.

La municipalité était représentée par Monsieur FONTAN et Madame MAUPLLOT.

Nous félicitons les responsables pour cette prestation ; nous sommes contents de voir que les crédits affectés au fonctionnement du centre sont utilisés avec autant de discernement. Ceci nous conforte dans notre volonté de toujours donner une priorité aux écoles et aux activités péri scolaires ce qui ne va pas toujours de soi dans les choix budgétaires.



Le Centre de Loisirs est indispensable, c'est un service proposé aux familles et il doit être performant ; nous lui donnerons toujours les moyens de fonctionner pour le plus grand bien des enfants afin qu'ils puissent s'y épanouir.

Encore bravo aux enfants et aux animateurs.

Simone MAUPLLOT
Adjointe au Maire chargée de la Vie Scolaire



Informations générales

Nous profitons de la rentrée pour vous rappeler **quelques règles de fonctionnement du Centre de Loisirs « Nathalie »** :

- **ATTENTION**, à compter du 29 octobre 2012 (vacances de la Toussaint), il ne sera plus autorisé, pour des raisons sanitaires, d'apporter un panier repas. Les journées seront avec cantine. Si toutefois, vous inscriviez votre enfant à des journées sans cantine, il vous appartiendra alors de venir le chercher au Centre, le temps du déjeuner, et de le ramener après.
- Il est essentiel que votre enfant amène également avec lui un sac dans lequel il laisse une casquette et un K-Way, marqués à son nom et prénom.
- Votre enfant doit aussi être muni d'un goûter avec une boisson.
- L'arrivée au Centre de Loisirs se fait entre 8h30 et 17h30. Un service de Garderie se déroule de 7h à 8h

et de 17h30 à 19h30.

- **Vous devez impérativement accompagner votre enfant jusqu'à l'accueil du Centre de Loisirs.**
- **Nous vous rappelons que l'inscription et la réservation en Mairie est obligatoire. Tout enfant non-inscrit et non-réservé préalablement ne sera pas accepté au Centre de Loisirs.**
- Pour une meilleure gestion de l'encadrement de vos enfants et la commande de leurs repas du midi, nous vous remercions de bien vouloir contacter les services de la Mairie le Lundi avant 10h pour le mercredi suivant ou adresser un mail à l'adresse suivante : mairie.st-germain-laval77@laposte.net

Toute l'équipe d'animation vous remercie de votre compréhension.





➤ Dans la continuité de l'été...

Après un été bien mouvementé et plein de surprises : visite d'un aquarium, découverte de différentes époques historiques et fabrication de costumes y correspondant, grande sortie à Provins avec la représentation des dresseurs d'aigles, avant la préparation du spectacle final devant les parents et amis des enfants...

Ceux-ci ont ensuite fait leur rentrée à l'école, mais également au Centre de Loisirs accompagnés de leurs animateurs et animatrices .

L'année a donc bien commencé pour tous, au gré des différents thèmes d'animation proposés par l'équipe pédagogique.

Tout le centre a revisité les règles de vie, de politesse et d'hygiène pour partir sur de bonnes bases, au travers des nombreuses activités mises en place : décoration du Centre et fabrication de fresque, hockey, ultimate, jeux et contes à la bibliothèque et une grande sortie dans la forêt de Fontainebleau avec la visite de la « Grotte des Brigands ».

Arrive maintenant le mois d'Octobre, et les activités prévues autour des thèmes de l'automne et d'halloween !

Petits et grands découvriront les changements des saisons à travers des activités telles que la fabrication des personnages et paysages en feuilles multicolores, et d'un herbier géant par exemple ; avant de frissonner de terreur pendant les vacances de la Toussaint placées sous le thème d'halloween, des déguisements et des grandes fêtes maléfiques !

L'équipe d'animation du Centre de Loisirs



Provins : Représentation des dresseurs d'aigles



Aquarium Sea-Life



Atelier thématique au Centre de Loisirs



Nuits trappeurs au Centre de Loisirs

📖 Cahier spécial « Rentrée des classes »

➔ C'était la rentrée le mardi 04 septembre...



Comme d'habitude à cette période de l'année, les mêmes gestes se répètent dans les familles dont les enfants sont encore scolarisés. On vérifie les cartables, les trousseaux, on se pose des questions comme par exemple, quelle maîtresse je vais avoir cette année.

Pour les plus grands, cela devient un peu une routine ; pour les plus petits, c'est un peu l'aventure car l'entrée à la maternelle ou au cours préparatoire est une étape importante. Nous nous en rendons compte le jour de la rentrée lorsque nous constatons le nombre important de parents accompagnant leurs enfants pour leur première journée.

Et mardi 4 septembre, tout le monde était au rendez-vous dans les écoles de la commune : enfants, parents, institutrices, ATSEM, personnel communal pour les cantines et la garderie.

Madame le Maire, accompagnée de Madame MAUPLOT et de Monsieur BERTHIER, étaient également présents.

La veille, jour de rentrée des enseignants, Madame le Maire et Madame MAUPLOT, Ajointe à la Vie Scolaire, étaient allées saluer les enseignants et vérifier que tout était au point, que les travaux avaient été faits pour assurer une bonne rentrée.

Les petits travaux d'entretien ont été réalisés dans les deux écoles. La clôture de la cour de l'école maternelle a été refaite entièrement avec des panneaux de grillage solide, les clôtures de la garderie ont été refaites également. Cet ensemble est ainsi bien sécurisé.

Rappelons que le dossier du nouveau restaurant scolaire dont nous parlons depuis 2001 est enfin lancé et que les élèves profiteront fin 2013 début 2014 d'une très belle installation. Il a fallu du temps pour trouver les subventions mais cela est chose faite. Ce n'est pas facile, sans augmenter les impôts, de réaliser des investissements dans la commune (nous n'avons en effet jamais augmenté les impôts de la commune depuis notre arrivée en 2001), mais nous n'avons jamais désespéré de mener à terme notre projet pour la cantine.

Une nouvelle organisation pour le post et péri scolaire est mise en place avec du personnel qualifié et nous espérons ainsi que ces moments seront des plages de détente pour les enfants.

Noémie, animatrice qualifiée, est désormais présente à la cantine de

Courbeton pendant les trois services et fera en sorte que les repas se déroulent dans le calme et la bonne humeur.

Elle est également présente le soir à la garderie pour renforcer l'équipe actuelle. Nous ne doutons pas que son savoir-faire qui a fait ses preuves cet été au centre de loisirs, apportera un plus dans les tâches que nous lui avons définies pour ces deux postes.

La nouvelle organisation pour les inscriptions à la garderie, au centre de loisirs, à la cantine des Mûriers ou de Courbeton, fonctionne bien.



Mme le Maire à l'école maternelle des Mûriers lors de la rentrée des classes

Nous avons cependant encore un peu de souci pour les inscriptions cantine. Il est impératif pour les enfants qui ne mangent pas régulièrement de prévenir la mairie la veille avant 9h30, sinon votre enfant ne pourra être accepté en cantine.

L'école élémentaire de Courbeton accueille 238 élèves et l'école maternelle « Les Mûriers » 115.



➤ Détail des classes et nom des institutrices

Ecole Maternelle "Les Mûriers"		
Directrice Mme Myriam MANGEARD		
Classe	Institutrice	Nombre d'élèves
Petite section	Mme MANGEARD Mme BOURREAU	25
Moyenne section	Mme LHERMITTE	26
Moyenne section	Mme FONSECA	25
Moyenne section	Mme SIAD	19
Grande section	Mme ROVEYAZ	20
Nombre total		115

Ecole Élémentaire de Courbeton		
Directrice Mme Sophie ZINETTI		
Classe	Institutrice	Nombre d'élèves
CP1	Mme BRAY Mme DEQUE	27
CP2	Mme CONGRATEL	26
CE1	Mme DESPLATS Melle SANDRES	25
CE2	Mme ZINETTI Melle VEZAT	25
CE2	Mme MUSQUIN	28
CE2 / CM1	Mme NOYON	25
CM1	Mme COUSIN	29
CM1 / CM2	Mme JOURDAIN Mme RETIF	25
CM2	Mme MONTOUX	28
Nombre total		238

Cette année, nos écoles ne bénéficieront pas du service du R.A.S.E.D. En effet, les postes ont été supprimés l'année dernière. Quelques postes seulement ont été conservés et ont été attribués à quelques rares écoles jugées prioritaires. La municipalité avait d'ailleurs signé une pétition avec les enseignants pour s'opposer à ces suppressions de postes.

Un petit rappel sur le fonctionnement de ce R.A.S.E.D.

Le R.A.S.E.D. (réseau d'aide aux élèves en difficulté) fonctionne dans des locaux à l'intérieur des écoles et est composé d'un psychologue et de deux maîtres spécialisés :

- Le psychologue intervient pour des difficultés qui s'inscrivent dans l'histoire de l'enfant. Il s'agit souvent d'entretiens avec les parents et les enfants en vue d'un suivi extérieur ou d'une orientation.

- Le maître E apporte une aide d'ordre scolaire (difficultés pédagogiques) souvent en petits groupes sur des supports scolaires.
- Le maître G (ré-éducateur) effectue un travail sur la personnalité de l'enfant et sur les problèmes que celui-ci rencontre à entrer dans son rôle d'élève.

Ce réseau fonctionnait dans les deux écoles et nous lui attribuons une subvention pour son fonctionnement. Cette aide s'est avérée utile pour un certain nombre d'élèves depuis plusieurs années et nous espérons voir à nouveau cette entité fonctionner dans les écoles.

A la cantine de Courbeton, il y a 170 enfants inscrits. 20 et 30 environ mangent une à deux fois par semaine, ce qui fait, certains jours, osciller l'effectif entre 140 et 150 enfants.

Ils sont accueillis par Chantal, Isabelle et Marie-Lysianne pour les repas, (Noémie pour l'encadrement). Dans la cour, sous l'encadrement de Noémie et Nadia, les élèves retrouvent Noëlla, Sylvie et Odile.

A la cantine de la maternelle, nous tournons avec un effectif de 70/80 enfants selon les jours. Françoise et Gisèle s'occupent des repas tandis que les ATSEM, Virginie, Fabienne et Céline déjeunent avec les plus petits afin que ce moment du repas soit bien vécu par ces derniers.



M. Hervé BERTHIER au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Courbeton

La garderie accueille quant à elle 50 et 60 enfants, soit le matin, soit le soir selon les besoins des parents. Mais 172 enfants sont inscrits et les effectifs tournent harmonieusement.

Françoise, Nadia et Noëlla sont présentes de manière permanente, soir ou matin; Noémie est présente tous les soirs.

L'encadrement du Centre de Loisirs est assuré par Pascale et Noémie, assistées de Nadia et quand les effectifs augmentent, par des jeunes également titulaires du BAFA ou en cours de formation.



Le transport scolaire a repris comme d'habitude et les petits nouveaux sont déjà habitués. Nous avons cette année 180 enfants qui empruntent les bus de ramassage. Sylvie continue d'accompagner celui qui transporte les enfants fréquentant la maternelle. Le transport

est organisé par le Conseil Général et les enfants ont reçu une carte qu'ils doivent avoir sur eux. Le car de la maternelle non-subventionné fait l'objet d'une facturation à la mairie.

Nous sommes toujours attentifs au bien-être des enfants et essayons de rendre tous les services scolaires et péri scolaires fonctionnels, de qualité et agréables.

N'oublions pas que tout ce qui tourne autour de l'école représente le plus gros poste de notre budget communal. Nous octroyons pour le fonctionnement matériel (achats de livres, de fournitures diverses) 35 euros par élève et nous attribuons 1 200 euros par classe pour les projets pédagogiques des 14 classes.

Nous avons changé cette année les photocopieurs dans les deux écoles. Le nouveau contrat comporte un nombre significatif de copies par classe et par an.

A ceci s'ajoutent les frais de piscine, de transports scolaires (38 000 euros, plus les transports piscine 2 298 euros) la participation de 31,00 euros à l'achat de la carte Imagin'R pour les collégiens et les lycéens, etc ...

Dès notre premier mandat, la priorité absolue a été la rénovation des écoles, surtout celle de Courbeton, que nous avons trouvée dans un état de délabrement assez inquiétant. Depuis, nous avons changé toutes les huisseries, installé des rideaux, réparé les toitures, changé la chaudière, ravalé les peintures extérieures du bâtiment cantine, changé certains WC, fait de gros travaux de peintures dans le préau et certaines classes (il nous en reste encore quelques-unes mais cela sera fait). A la maternelle, tout le réseau électrique a été mis en sécurité, des stores ont été installés à toutes les fenêtres, le four à céramique a été changé, les radiateurs électriques ont été entièrement changés, etc, etc ...

Cette liste est incomplète. Nous avons encore du travail mais le plus gros est fait, ce fut un gros effort budgétaire mais ce fut notre choix et nous le tenons.

Nous espérons que tous les enfants ont fait une bonne rentrée mais nous savons aussi qu'ils attendent les prochaines vacances !

Simone MAUPLLOT,
Adjointe au Maire chargée
de la Vie Scolaire



➡ Menus des cantines



Les menus servis dans les deux cantines sont disponibles sur le site internet www.saint-germain-laval.fr à la rubrique « **Vie scolaire** » mais également dans **les panneaux d'affichage du Centre de Loisirs et des écoles**. Nous vous ferons part des menus à thème. La diététicienne vient visiter les cantines plusieurs fois au cours de l'année scolaire ; nous pouvons ainsi faire remonter les remarques que nous avons quelquefois à faire. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure.

Simone MAUPLLOT

Adjointe au Maire chargée de la vie scolaire



Le « Guide de la vie scolaire »

« Chacun d'entre nous garde le souvenir de ses rentrées, où se conjuguent le plaisir des retrouvailles, l'excitation de la nouveauté et l'appréhension de l'inconnu »

D'aucuns diront que « la rentrée, c'est toujours la même chose ». Mais dans les faits, les enfants déjà habitués aux locaux scolaires, cherchent les transformations et les nouveautés, les CP les découvrent.

Avec l'équipe municipale que je conduis, nous avons la volonté d'offrir les meilleures conditions de travail aux élèves mais aussi au personnel encadrant.

Depuis plusieurs années, nous distribuons aux familles le Guide Scolaire pour l'année en cours. Dans ce guide, les parents peuvent trouver

bon nombre de renseignements concernant :

- Le calendrier scolaire,
- Les inscriptions,
- La vie scolaire,
- La santé, la prévention,
- Les services de restauration scolaire,
- Le transport,
- Les services pré et post scolaires (Garderie – Centre de Loisirs « Nathalie »),
- La bibliothèque / médiathèque,
- Les associations, etc.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'éditer ce Guide en couleurs afin qu'il soit plus agréable à consulter. N'hésitez pas à le lire et à vous y référer régulièrement.

Pour plus de confort, si vous disposez d'internet, vous pouvez adresser aux Services de la mairie [vos dates précises de réservation](#) pour les services de restauration scolaire (Maternelle et Élémentaire), ainsi que pour le Centre de Loisirs

Saint-Germain-Laval



*Guide de la
vie scolaire
2012-2013*



« Nathalie », en indiquant les noms et prénoms des enfants à l'adresse mail suivante : mairie.st-germain-laval77@laposte.net ou en téléphonant au 01.64.32.10.62 (numéro de la Mairie).

Nous restons toujours à votre disposition.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire
Marie Claude de SAINT LOUP



Premières modifications des rythmes scolaires

Dès cette année, les rythmes scolaires vont être légèrement modifiés avec l'allongement des vacances de la Toussaint, qui passeront d'une semaine et demie à deux semaines pleines (du samedi 27 octobre au lundi 12 novembre 2012).

Les vacances d'été commenceront un peu plus tard en contrepartie (le samedi 6 juillet 2013).

A la rentrée 2013, l'évolution sera plus sensible avec la mise en place, dans le primaire au moins, de la semaine de quatre jours et demi, incluant un retour de la classe le mercredi matin.

Simone MAUPLOT,
Adjointe au Maire chargée de la Vie Scolaire



Actualités | Vie associative

saint-germain-laval.fr

A.C.S.G.



DANSE DE SALON

Patrice CHARRÉ - 01 64 32 42 65

RANDONNEES

Patrice CHARRÉ - 01 64 32 42 65

GYMNASTIQUE ADULTES

Mr VITORINO - 06 78 66 75 99

STRETCHING / RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Mr VITORINO - 06 78 66 75 99



Associations Indépendantes

ECHECS

Mr BOULHEL - 06 63 67 74 07

JUDO

Mr PIERDET - 01 64 70 22 37

TIR A L'ARC

Mr THEISS - 06 03 89 69 58

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Mme NOIRAUT - 01 60 96 20 03

Au club - 01 64 31 07 36

ARTS « LEZARTISTES »

Mme FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

LES AMIS DU PATRIMOINE

Mr TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

MUSCULATION « CENT FAMILLES »

Mr DOISY - 06 11 03 50 69



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

« G.C.S.G.L. »

Mme VAN DOORN

01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

YOGA

Mme SCHMITT-RUBIO - 06 33 33 85 94

TENNIS

Mr PAGES - 06 15 36 57 37



LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 01 64 32 20 61

COMITE DES FÊTES

Mr DUDILLIEU - 01 64 23 69 81

PÊCHE A LA MOUCHE

Mr CASSAIGNE - 01 64 70 29 32





E.S.L.

V.T.T Loisirs

Mr JACQUIN - 01 64 32 47 07

KARATÉ DO

Mme MALOUBIER

01 64 31 33 40 / 06 13 47 77 21

FOOTBALL

Mme LE BEUX - 06 16 99 22 76

COUTURE

Mme DODET - 01 64 32 29 38

BRODERIE « Au point compté »

Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50

DENTELLE AUX FUSEAUX

Mme LLORENS - 01 64 70 22 03



Yoga

Les cours hebdomadaires ont lieu les :

Lundi 15 h 30 - 16 h 45

Vendredi 18 h 00 - 19 h 15

Salle Polyvalente de Courbeton

Préau de l'Ecole de Courbeton



Prochainement :

Les cours auront lieu à la nouvelle Salle Polyvalente du Rû de l'Etang d'ici à la fin du mois d'octobre 2012.

Gymnastique Club de Saint-Germain-Laval

Depuis le 08 septembre 2012, l'association « Gymnastique Club de Saint-Germain-Laval » (club de gymnastique artistique féminine) a débuté les inscriptions et les entraînements.

Jours et horaires des entraînements (en fonction des groupes) :

- le lundi de 17h15 à 19h45
- le mercredi de 12h45 à 18h10
- le jeudi de 17h15 à 20h15
- le samedi de 8h45 à 18h

Lieu : Salle Polyvalente de Courbeton.

Pour plus d'informations, contactez Mme VAN DOORN

au 01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13





🌀 Karaté Do : Résultats 1er et 2ème dan

C'est au mois de juin 2012, à Fontainebleau que se sont déroulés les passages de grades de la Ligue 77, devant un jury composé de professeurs du département (3ème à 6ème dan).

Les résultats de nos trois clubs :

NATHALIE CHRETIENNE 1er dan / VINCENT VIGNAUD 2ème dan

Nos félicitations et nos encouragements, ce sont les 54èmes ceintures noires formées par les trois clubs...! La ceinture noire a été remise et offerte par le club lors d'une petite cérémonie ; un pot devrait avoir lieu dans les jours qui viennent.

Jean-Claude MALOUBIER



🌀 Lezartistes

Vernissage de l'exposition de peinture

La 3ème édition de l'exposition de l'association « Lezartistes » s'est déroulée le samedi 22 septembre 2012 à la Médiathèque « Le Manoir », cadre idéal pour présenter les travaux réalisés par les élèves de l'atelier d'arts plastique.

Mme Annie-Claude FOUICH, Présidente de l'association « Lezartistes », expliqua « *que les tableaux au milieu des livres sont en très bonne compagnie et leurs auteurs apprécient... Vous pouvez constater que nos artistes, tous amateurs, ont un certain talent et ce talent ils le doivent en partie à un autre talent, celui de leur professeur qui avec patience, avec abnégation, avec le sourire, bref avec pédagogie obtient le résultat que vous avez sous les yeux* ».

Elle remercia « Mme BLANC d'avoir accepté de nous recevoir à la médiathèque, M. MOURIOUX, la Commune de Saint-Germain-Laval et le Conseil Général, ainsi que tous les membres de l'association qui nous ont permis de réaliser cette exposition ».

Mme de SAINT LOUP, à l'invitation de la présidente, expliqua « *Notre rôle est de faciliter l'accès de tous à la culture, d'encourager les pratiques amateurs et d'accompagner les Saint-Germanoises dans la découverte de nouveaux champs culturels* ». En qualité de Maire, elle inaugura la 3ème exposition dont « *ces œuvres sont multiples et variées, tant par les techniques qui ont été utilisées que par les thèmes abordés* ». Elle souhaite que l'an prochain, à pareille époque, la 4ème exposition tienne toutes ses promesses tout comme celle d'aujourd'hui et remercie toutes les personnes présentes et élus présents à lever le verre de l'amitié.

**Olivier MARTIN,
Adjoint au Maire chargé de l'Information,
de la Communication et des Nouvelles Technologies**



Mme FOUICH, Mme de SAINT LOUP et M. MOURIOUX lors de l'inauguration





🕒 Marche des journées du patrimoine

La marche des journées du patrimoine s'est déroulée le dimanche 23 septembre 2012 avec pour thème « L'histoire de la commune », que nous avons suivi depuis sa création en l'an 786 jusqu'à aujourd'hui.

Longue d'une vingtaine de kilomètres, les marcheurs (petits et grands) sont partis vers 9h00 de l'entrée du Centre de Formation des Apprentis, en bordure de l'emplacement du village initial. Après avoir longé les bords de Seine puis traversé Saint-Pierre, où se trouvait l'église primitive, nous avons fait un arrêt à la ferme de Pontville, siège de l'ancienne Seigneurie, puis à l'église, dont le début de la construction est situé entre 1050 et 1080.

De là, par les sentiers de randonnées, nous avons pu atteindre Marolles-sur-Seine, pour une visite guidée de l'église sœur pendant plus d'une heure, sous la houlette de Monsieur PAVIOT qui nous a déroulé, avec brio, l'histoire de sa commune.

Nous sommes revenus par Noslong, pour grimper vers Tréchy, siège de la deuxième Seigneurie qui coiffait le village.

Nous avons fait notre pose déjeuner sur les terres de Monsieur DE VREESE, que nous remercions de nouveau ainsi que Danièle MARTEAU et Marguerite MARTIN pour leurs desserts, sans oublier la municipalité pour la mise à disposition du matériel.

Après avoir repris quelques forces, le petit groupe de marcheur a repris les sentiers en direction du Ru de l'Etang, afin de visiter l'ancienne Carcanerie pour ensuite remonter vers les Thibaudes, le Petit-Buisson et Gardeloup, avant de remettre le cap vers Courbeton.

Jean TYCHENSKY,
Président de l'association
« Les Amis du Patrimoine »



🕒 Il en faut pour tous les goûts !

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ... lorsque l'on parle du temps, bien sûr !

Concernant la tenue de ce 4^{ème} marché de la gastronomie et du terroir, une fois de plus, regroupé autour du Président du Comité des Fêtes, Monsieur Dany DUDILLIEU, l'équipe du Comité des Fêtes a de nouveau su donner un élan supplémentaire pour faire vivre l'animation de la commune.

Durant ce dernier weekend de septembre, la Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée offrit un panel gastronomique à la hauteur des papilles qui s'agitaient avec raison.

Regroupés autour du plus local des stands, celui de la Confrérie du Brie de Montereau, la vingtaine d'exposants tous aussi tentant les « vins » que les autres ont su présenter des spécialités diverses et variées pour la plus grande joie des visiteurs et des acheteurs, qui pour certains sont devenus des familiers et attendent cette date pour se « réapprovisionner »

L'on pouvait aussi durant la pause méridienne prendre un repas de spécialités à l'extérieur de la salle : aligot, boudin chaud, repas asiatique ou martiniquais le tout accompagné d'un petit vin (consommé avec modération) provenant d'un des terroirs français représenté durant ce salon. A défaut, charcuterie et fromages pouvaient clôturer un repas bien apprécié, le tout dans une convivialité des grands jours.

Des personnalités locales présentes lors de l'inauguration ont pu procé-

der, accompagnées de Mme le Maire, Monsieur DUDILLIEU, au parcours de la suggestion gustative, dont Monsieur AIELLO, Conseiller Général du Canton de Montereau.

Samedi midi, l'inauguration officielle de cette manifestation fut incontournable pour non seulement remercier les acteurs divers et partenaires de tous leurs efforts sans lesquels les petits villages sombreraient dans une morosité destructrice de socialisation.



Mme le Maire - M. Michel HUSSON

Monsieur HUSSON, 1^{er} Adjoint au Maire, au nom du Président du Comité des Fêtes, Monsieur Dany DUDILLIEU, prononça quelques mots pour marquer d'une pierre supplémentaire l'édifice qui se

construit sur notre commune dans le cadre des événements locaux marquants :

« En 2006, l'universitaire écrivain Michel ONFRAY, décide de rendre la gastronomie accessible à tous, grâce à son Université populaire du goût créée à Argentan et en déclarant « que la gastronomie fait partie de la culture ». Le philosophe veut redonner leur noblesse au goût et à l'odorat. Il déclare souhaiter « transformer le repas en jubilation existentielle et ne plus en faire une corvée nutritionnelle ».

La table est un lieu hédoniste par excellence, retrouver le goût des choses était le but de sa démarche. Aujourd'hui, à l'occasion du Marché de la gastronomie et du terroir, nous aussi, sommes tous réunis pour la 4^{ème} fois afin de célébrer le temps d'un week-end gourmand, cette belle fête des sens à partir de tous ces produits appétissants du terroir.

J'aimerais toutefois, avant de vous diriger vers les différents stands, remercier les organisateurs de ce Salon qui ont sélectionné les nombreux exposants présents ainsi que les services techniques de la commune.

Prendre conscience des saveurs peut-être aussi un moyen de reprendre en main nos sens pour une alimentation plus équilibrée.

Ce rendez-vous annuel contribue à maintenir cette image de convivialité gourmande de Saint-Germain Laval.

Je vous invite à vous laisser guider par vos sens en testant les nom-



breux produits de qualité de notre patrimoine gastronomique. Je vous souhaite à tous un grand moment de dégustation à partager avec ceux qui vous entourent.

Jean Giono déclarait que « La vie de l'Homme est une chasse au bonheur. Parmi ces bonheurs, l'exercice de la gourmandise est un des plus importants ».

Le verre de l'amitié partagé ensuite donna à chacun l'occasion de répondre à ses envies gastronomiques.

Michel Husson
1^{er} Adjoint au Maire



Des bénévoles agrandissent la salle de musculation

Située sous la Salle Polyvalente de Courbeton, les travaux d'agrandissement de la salle de musculation ont débuté et vont durer encore pendant plusieurs semaines, ce qui n'empêche pas les utilisateurs de venir s'entraîner.

Comme le disait Isabelle DERVILLEZ, Présidente de l'association « Cent Familles », lors de l'Assemblée Générale du 04 juillet 2012, « Les membres de l'association sont prêts à mettre la main à la pâte pour voir leur désir se réaliser ».

Choses dites, choses faites ! Le SDIS (Service Départemental d'intervention et de Secours) a validé ce projet lors de la visite de la commune. Les matériaux ont été commandés et livrés par la municipalité pour permettre aux courageux bénévoles de mener à bien ce projet.

Bientôt, ils pourront donc évoluer dans un espace plus grand et continuer d'accueillir de nouveaux adhérents.

Bon courage à eux !

Isabelle DERVILLEZ
Président de l'association « Cent Familles »



L'agrandissement en cours

Club de l'Âge d'Or « Choucroute » et après-midi dansante



LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT GERMAIN LAVAL



Vous propose un après-midi

CHOUCROUTE

Dimanche 21 octobre 2012 à midi, Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée avec animation dansante

Menu

Apéritif
Soupe Champenoise,
Petits fours salés, canapés,

Quiche Lorraine et sa feuille de salade

Choucroute Royale
Choux, pommes vapeur, saucisses de
Francfort, de Strasbourg, de
Morteau fumée, Petit salé, Jambonneau et
notre boudin rôti au four.

Fromage
Mimster

Dessert
Tarte aux Mirabelles

En accompagnement :
Riesling, bière bouteille,
eau, jus de fruit,
Café



Information
En cours d'après midi, nous vous présenterons le voyage 2013

RON DE PARTICIPATION POUR :

APRES-MIDI CHOUCROUTE DIMANCHE 21 OCTOBRE 2012
A retourner avec votre règlement pour le Mercredi 10 octobre 2012

Adhérents **PRIX : 32€** Non Adhérents **PRIX : 37€**

NOM : Prénom :

Nombre de places adhérent : X 32 € =

Nombre de places non adhérent : X 37 € =

Chèque libellé à Club de l'Age d'Or et à adresser à Mme Denise NOIRAULT ou à Mme Michèle CHEVAL

Mme Denise NOIRAULT
4, allée des Lilas Blancs
77130 St. Germain Laval
☎ 01.60.96.20.03

Mme Michèle CHEVAL
5, Impasse des Eperviers
77130 St. Germain Laval
☎ 01.64.32.42.26

Venez partager entre amis, la choucroute, la bière et la musique. Le déjeuner s'annonce inoubliable ! N'attendez plus, inscrivez-vous dès maintenant !



🕒 Club de l'Âge d'Or : Voyage à Majorque

Le jeudi 13 septembre 2012, 56 personnes du club de l'Âge d'Or se sont levées tôt pour prendre l'avion à Roissy Charles de Gaulle en direction de l'île de Majorque. Après environ 2 heures de vol, nous atterrissons à l'aéroport de Palma. Transfert en bus jusqu'à l'hôtel Roc las Rocas où nous arrivons à l'heure de l'apéritif. L'hôtel est situé dans la région touristique de Cala d'Or sur la côte Est de l'île, à seulement 3 km du centre ville, dans un environnement calme sur un promontoire rocheux, face à la mer offrant un superbe panorama.



Excursions privilégiées par nos participants

Palma de Majorque : Erigée face à la baie de Palma, la Seu, cathédrale majestueuse et immense, est un joyau de l'art gothique. L'édifice résume harmonieusement tous les styles et marque l'entrée des vieux quartiers aux étroites ruelles tortueuses de la capitale. Ensuite Plaza Major, centre névralgique de la ville puis quartier libre pour le shopping.



Valldemossa : Vieux village à l'architecture typique, centre d'un flux constant de visiteurs illustres, Frédéric Chopin et George Sand y ont séjourné et se sont inspirés de la beauté des lieux. Sa chartreuse Royale «la Cartuja» accueille de nos jours des festivités et des concerts de piano.



Tour de l'île : Journée riche en détente et en découverte, combinée entre train, bateau et bus. La route qui descend vers Sa Calobra est l'une des plus belles de l'île. Elle mène à deux criques sauvages aux eaux bleu turquoise. Mini croisière entre Sa Calobra et Port Soller. Trajet en tramway jusqu'à la gare de Soller pour prendre le vieux train aux wagons de bois jusqu'à Palma, puis le bus pour retourner à l'hôtel.



Balade en mer : Départ en direction de la marina pour embarquer à bord du bateau. Le capitaine a jeté l'ancre pour un arrêt baignade, ensuite une halte pour déguster une délicieuse paëlla et une ensaïmada, le tout arrosé de bons verres de sangria pendant le repas.

Dîner gala de renommée internationale : Un grand spectacle. Les légendes de la chanson, danses modernes, flamenco, cavalier, magicien nous ont fait passer des moments inoubliables. Performance époustouflante, soirée de rêve... Tout cela accompagné d'un bon repas et d'un bon vin espagnol.

Rancho Grande : Dans ce pays attaché à la tradition équestre, se trouve un centre de plusieurs centaines d'hectares qui nous a ouvert ses portes dans une ambiance western. Balade à cheval ou en chariot. Dîner barbecue au feu de bois dans une ambiance country.



Cette année encore nos vacanciers garderont un bon souvenir de ce séjour. Vivement le prochain voyage... !

**Le Secrétaire Adjoint,
Jacques BESSON**

comment
diminuer
ma facture
de chauffage
?

comment
mieux
isoler ma
toiture ?

faut-il
changer
toutes les
ampoules ?

quelle
énergie
choisir pour
ma nouvelle
chaudière ?

faut-il
changer
les fenêtres
?

comment
financer
mes
travaux ?

Toutes les réponses sont à l'Espace Info Énergie

de la Communauté de Communes des Deux Fleuves

**Un conseiller vous reçoit le mercredi
de 15h30 à 19h30 sur rendez-vous**

Vous profitez ainsi de conseils gratuits, neutres et objectifs sur les économies d'énergie relatives à l'habitat et aux aides financières associées, aux transports et à la consommation responsable.

Réservations : **01 64 31 19 67** ou eie.cc2f@me77.fr

ESPACE INFO ÉNERGIE 29, avenue du Général de Gaulle • Montereau-fault-Yonne



Le RASEE soutient l'efficacité et l'adhésion
du projet de territoire Renat
dans le cadre de l'opération de développement
des territoires de l'Est de la Région de Paris-Île de France





➤ Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 Rue des prés Saint-Martin
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél. : 01 60 57 00 52

Horaires d'Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Vendredi : de 13h30 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermetures les : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

➤ Collecte des déchets ménagers

➤ La collecte des emballages ménagers :

Vendredi (semaine impaire)

➤ La collecte des déchets ménagers :

Lundi - Jeudi



➤ Utiles

Pensez à sortir vos conteneurs la veille et pour faciliter le travail des collecteurs, pensez également à présenter vos conteneurs les poignées tournées vers la route.

➤ Des questions ? Contactez le **N° Vert 0 800 45 63 15** du **SIRMOTOM**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

➤ Collecte des encombrants

Mercredi 17 octobre 2012

Jeudi 13 décembre 2012

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous la liste des déchets acceptés lors de la collecte des encombrants en porte à porte :

- Mobilier ; meubles, sièges, canapés ; lits, matelas, sommiers ; résidus de bricolage familial (planches, papiers peints, petit outillage).

Ces déchets seront collectés à deux conditions :

- Leur poids ne peut excéder 50 kg ;
- Leur taille ne peut pas excéder 2 mètres de long.

Il est à noter qu'un certain nombre de déchets encombrants sont désormais exclus de la collecte en porte à porte, et sont à déposer en déchetterie :

- **Les électroménagers, et plus généralement, l'ensemble des appareils électroniques.** Ils sont à déposer en déchetterie ou à faire reprendre par le magasin, pour l'achat d'un produit similaire.

- **Les déchets ménagers spéciaux à déposer en déchetterie :**

- Huiles végétales et minérales ; piles, batteries ; produits toxiques (pots de peintures, solvants...) ; pneus ; fûts de tout type fermés et non vidés ; liquides dangereux (bidons même vides).

- **Les déblais, gravats, plâtre, terre, carrelage, baignoire, lavabo, WC, etc.**

- **Le polystyrène, le verre, les déchets verts, les tuyaux, les liquides, le grillage, etc.**

Les encombrants ramassés en porte à porte sont ensuite envoyés en centre d'enfouissement technique. Les déchets refusés ci-dessus (notamment les déchets électroniques et les déchets ménagers spéciaux) y sont interdits de dépôt, d'où leur exclusion de la collecte. Afin d'assurer un tri et un recyclage optimal, nous invitons donc les personnes disposants de ce type de déchets à se rendre en déchetterie.

Ces consignes sont également disponibles dans le guide du Tri édité par le SIRMOTOM.

les prix de la créativité 2012

CONCOURS

Entrepreneur,
porteur de projet,

Vous avez envie d'explorer
de nouvelles pistes ?

Osez participer pour
devenir les lauréats 2012.

LE CHEMIN DE
L'ENTREPRENARIAT

ROUTE

77

Concours, dossier et règlement sur : www.mdef-senart.fr

• Tél. : 01 64 13 40 18



➤ Sécurité routière : Éthylotest obligatoire



Depuis le 1er juillet 2012, tous les conducteurs de voiture, moto, deux-roues, camion, bus, ont l'obligation d'avoir un éthylotest lors de leurs déplacements. Seuls les conducteurs de moins de 50 cm³ ne sont pas concernés.

L'abus d'alcool est la 1^{ère} infraction mortelle sur la route, responsable de près d'un tiers des décès. L'éthylotest

est un moyen simple et efficace pour savoir si l'on a dépassé la limite légale autorisée avant de prendre la route : 0,5 gramme d'alcool par litre de sang, soit 0,25 milligramme d'alcool par litre d'air expiré (il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre).

Un éthylotest pour chaque conducteur

Le décret, publié au Journal officiel

du jeudi 1er mars 2012, indique que, à partir du 1er juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur (voiture, moto, deux-roues, camion, bus...) doit être en mesure de présenter un éthylotest.

En cas de contrôle, les conducteurs qui ne seront pas en mesure de présenter leur éthylotest auront une amende de 11 euros. Les forces de l'ordre sanctionneront l'absence d'éthylotest à partir du 1er novembre 2012.



➤ Le parcours de citoyenneté : 3 étapes importantes

Etape 1 : L'enseignement de Défense.

Programmée dans les classes de 3^{ème} et 1^{ère}, la sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

Il revient à votre enseignant de conduire son cycle librement, tout au long de l'année scolaire. En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) des classes de première et de terminale. En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

Etape 2 : Le recensement.

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Etape 3 : La journée Défense et Citoyenneté.

La JDC est une journée, obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans, qui permet de rappeler à chacun

que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée. En fin de journée, un **certificat de participation** est remis. Il est **obligatoire** pour l'inscription aux **examens** et **concours** soumis au contrôle de l'autorité. Le certificat de participation à la JDC n'est délivré qu'en un seul exemplaire, il n'existe donc pas de duplicata. Toutefois, vous pouvez demander une attestation à votre centre ou bureau du service national de votre lieu de recensement, en accompagnant votre demande d'une **copie de votre carte nationale d'identité**.

Etat civil du 16 Juin au 15 Septembre 2012

↪ Naissances : 6 actes

ZENGIN Nisa	18 Juin 2012
GOMIS Adhân, Aboubakar	22 Juin 2012
AKDOGDU Rumeysa	06 Août 2012
FERAT Naomie, Cathy, Mélanie	07 Août 2012
CHRISTEN ANDRAUD Donovan, Sébastien, James	18 Août 2012
CHRISTEN ANDRAUD Nolhan, Loïc, Eddy	18 Août 2012

↪ Mariages : 2 actes

CHUST Julien et LETAIEF Alicia	07 Juillet 2012
LEMAIRE Stéphane et HARLINGUE Céline	08 Septembre 2012

↪ Décès : 5 actes

GYSELINCK épouse GUYADER Claudette	30 Juin 2012
COHELIN Roland	27 Juillet 2012
LADANNE Pierre	28 Juillet 2012
JAMOIS épouse LE GAL Marie-France	1 ^{er} Août 2012
BARONNAT Roger	10 Août 2012

Rendez-vous - Agenda

saint-germain-laval.fr



➤ **Le Club de l'Âge d'Or** vous attend à l'ancienne école du Petit Buisson :

- Le lundi et jeudi : entre 9H30 et 11h30 pour **l'Initiation à l'informatique**
- Le lundi : de 14H00 à 16H00 (avec Jocelyne) **Chorale**
- Le mercredi : de 14H00 à 18H00 pour les **Jeux de société**
- Un mercredi par mois : **Atelier de compositions florales**
- Le jeudi après-midi : **Randonnée**

Informations - Réservations

Mme Denise NOIRAUT
(tél. : 01 60 96 20 03)

Mme Marguerite MARTIN
(tél. : 01 60 96 63 38)



➤ **Mercredi 10 octobre 2012 : Cérémonie de remise du blason à la Commune**

La cérémonie se déroulera dans la Salle du Conseil à 18h30.

➤ **Mercredi 17 octobre 2012 : Collecte des encombrants**

➤ **Dimanche 21 octobre 2012 : « Choucroute » et après-midi dansante**

Le Club de l'âge d'Or vous propose une **Choucroute** et une après-midi dansante, Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée à 12h00

➤ **Dimanche 28 octobre 2012 :**

• **Passage à l'heure d'hiver**

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu le dimanche 28 octobre 2012 à 3 heures du matin. Vous devrez retirer 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 2 heures.

• **A.C.S.G. Randonnées**

- Rendez-vous à 13h15 au Stade de Pontville,
- Départ à 13h30 en direction de **Fontainebleau**.
- Informations : Patrice CHARRÉ - 01 64 32 42 65

➤ **Mercredi 07 novembre 2012 : Campagne de dératisation de la commune**





GAZEL

Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval

**Vous accueillez 7j / 7
de 8 h à 13 h
et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**A partir de 20 € d'achat,
livraisons à domicile
après 20h***



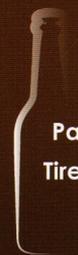
*sur le secteur de
Saint-Germain-Laval
en appelant au :
06 83 14 31 08
01 64 70 23 72
01 60 74 42 06



La Cave à Bière

+ de 300 bières...

Allemandes, Anglaises, Belges, Françaises, Portugaises...



Bières à emporter
Terrines
Paniers et coffrets-cadeaux
Tireuses à bière (vente et location)
Fûts

Un événement à célébrer ?

Particulier ou entreprise,
pensez à louer notre
tireuse à bière

Pour votre plus grand confort,
nous mettons à votre disposition
notre machine à bière
d'une capacité de 6 litres
pour seulement 15 €
avec un large choix de fûts.

20 bis rue Jean Jaures - 77130 Montereau Fault Yonne - Tél. 01 60 96 51 68
www.lacavebiere.fr

Saint-Germain-Laval



Coordonnées de la Mairie :

Mairie - 1 Rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

Email : contact@saint-germain-laval.fr - Site internet : www.saint-germain-laval.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

Lundi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Judi : fermé au public toute la journée

Samedi : de 9 h à 11 h

Permanence du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux :

Samedi : de 9 h à 11 h

Tous droits réservés

Photos Mairie - © 2012

Photo de une : Olivier MARTIN

Directrice de la publication :
Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation :

Olivier MARTIN, Adjoint au Maire chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

Distribution et Impression :

Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843